

4944 a' 4965

1944 a' 4965



## Session Août 1941.

L'an mil neuf cent quarante et un, le dix-neuf août à neuf heures, le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M<sup>r</sup> Dereix Clémé, Maire.

Présents. - Campot, Joseph Eugène - Gardin Louis - Allary Jean Louis - Guennier Frédéric - Mazion René - Guenné d'Amé

Absents. - Bordenon - <sup>(pursuivant)</sup> Raffort et Dubois -

Cantine scolaire. - ont été nommés : Président - M<sup>r</sup> Dereix Clémé, secrétaire Joseph Eugène - trésorier - Luquet Aurèle.

Assistance femmes en couches. - Le Maire rend compte de deux admissions d'urgence dont les bénéficiaires sont : Genon Marie-Louise et Chauvin Marie. Cette dernière a dû être hospitalisée à Lézignan.

Le Conseil municipal approuve la décision du Maire et donne un avis favorable à la demande d'assistance aux femmes en couches et femme d'allaitement présentée par M<sup>me</sup> Genon Marie-Louise. - Assistance Brossard Célestin. - Un secours mensuel de deux boîtes de cinq kilogrammes chacune de farine a été voté par le Conseil municipal afin d'aider Brossard Célestin demeurant au temple à élever ses deux petits enfants Bordes Anselme et Bordes Raymond. Il a été décidé en outre qu'une démarche serait faite près la brigade de Martigny afin d'obliger le père Bordes Serge à verser chaque mois une certaine somme à son beau-père qui élève les enfants.

Assistance aux vieillards infirmes - incurables. - Le taux de l'assistance est maintenu à six francs.

Bâtimens communaux. - La réparation du plafond de la classe des fillettes a été décidée. - Les salles de classe seront blanchies. -

Le bois de chauffage pour l'école sera fourni par M<sup>r</sup> Dereix - Caisse des écoles. - Par circulaire de M<sup>r</sup> le Préfet de la H<sup>te</sup> Vienne en date du 26 juin 1941 relative à la circulaire de M<sup>r</sup> le Secrétaire d'Etat à l'éducation nationale en date du 23 juin 1941 - article 6 - La caisse des écoles est administrée par un comité composé de l'Inspecteur primaire, le Maire, deux parents d'élèves des écoles publiques et deux parents d'élèves des écoles privées, etc... Le Conseil décide de nommer M. M. Allary Ernest et Ferret Fernand comme faisant partie de ce comité en qualité de parents d'élèves.

Revision liste des électeurs commerçants. - M<sup>r</sup> Campot et Guennier sont désignés pour réviser la liste des électeurs commerçants.

Assurance communale - Une somme de cinquante deux francs sera portée au budget additionnel afin de faire une épargne en date du quinze juillet

mil neuf cent quarante qui n'ont pas été acquittés.  
Fournitures scolaires. - Le fin des fournitures scolaires ayant beaucoup augmenté un crédit supplémentaire sera porté au budget additionnel. - Il a été décidé que ni la commune de Laroches Beaumont ne rembourse pas à Combières le montant des fournitures scolaires fournies aux enfants des villages du Cros, de la Manouche, de Chy Lambau, etc... ces enfants à la rentrée d'octobre devront faire leurs livres et leurs cahiers.

Producteurs de lait. - La liste des producteurs de lait a été ainsi établie par le Conseil municipal. - Guinié 5 vaches - Dubois Jean 2 vaches - Sauvetat Pierre 3 vaches - Clément Pierre 2 vaches - Joseph Eugène 2 vaches - Villars Pierre 3 vaches - Allary Julien 4 vaches - Peincin Constant 1 vache - Guilbault Marcel 2 vaches - Courman Henri 2 vaches - Douchelot Anna 1 vache - Douvier Jean 2 vaches - Jarot Antoine 1 vache - Brillonet Gustave 4 vaches - Ghunig 2 vaches - Nazière 2 vaches - Gardireau 1 vache - Campot 1 vache - Maziau Laurent 2 vaches - Goubou Camille 2 vaches - Allary J.P. 3 vaches - Sauvige 1 vache - Plasard 3 vaches - Martin 1 vache - Faure Arthur 6 vaches - Feynot Etienne 1 vache - Fajole 1 vache. - Il a été considéré pour l'établissement de cette liste que les vaches ne fournissent pas toutes du lait, pendant toute la durée de l'année. - Ces chiffres constituent donc une moyenne.

Allocations familiales agricoles. - La liste des assujettis aux allocations familiales agricoles sera établie et soumise à l'approbation des deux délégués désignés par M<sup>r</sup> le Préfet de Lorraine en date du 7 juin 1941. M.M. Allary Jean Louis et Douvier Jean.

Fait et délibéré à Combières le jour mois et an sus dits : ont signé au registre tous 9 membres présents.

**Budget 1942** Le Conseil approuve à l'unanimité le Compte administratif pour l'exercice 1940 ainsi que le budget additionnel de 1941 le budget primitif de 1941 et le budget du Service vicinal.

Recettes de toute nature - 67.413.<sup>5</sup>32

Dépenses - 22.331.72

Excédent définitif 45.081.60

Porté au chapitre des recettes supplémentaires du budget de l'exercice 1941  
 Service vicinal - Chap. addit<sup>l</sup> 1941.

Excédent provenant de ressources spéciales de la vicinalité 26.628.<sup>5</sup>30

Total des recettes supplémentaires

26.628.30

Subvention des chemins vicinaux ordinaires

2000

Dépenses des chemins ruraux reconnus

1000

non reconnus

6000

Reserve municipale pour travaux et defenses imperies  
total des defenses supplementaires

14.628.30

26.628.30.

*J. Durand*  
*Campey*  
*et Joseph*  
*Cardineau*

*Allard*  
*Maguire*  
*Thoumin*